L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 FEVRIER 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
G. F. WEISSE, H. SUYDENDAM, E. MAURY.

Rue de Chartres No. 61, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 15 FEVRIER.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour chaque six numéros. Il en sera de même pour tous les journaux dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvrirait un compte particulier pour une aussi courte période, nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout encaisser et autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ses dernières que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

LEGISLATURE.

La législature, après s'être octroyé une semaine de vacances, a repris ses travaux et semble vouloir regagner le temps perdu. Elle a raison, car il y a beaucoup à faire, et les soixante jours qui composent la session ne seront bien vite écoulés. L'antagonisme des partis est toujours aussi ardent à Baton-Rouge, et les représentans américains ne peuvent, dit-on, prendre à la majorité démocratique du Sénat l'expulsion de MM. Burke, Burthe et Michel.

Les démocrates reconnaissent eux-mêmes aujourd'hui, et nous ne nous trompons, que l'on s'est trop hâté et qu'il eut été à la fois plus sage et plus juste de permettre aux sénateurs de la paroisse d'Orléans de présenter leur défense. Ceux-ci voulaient établir que même en tenant compte des bulletins renfermés dans les urnes brisées, la majorité leur était encore acquise. On conviendra que s'ils avaient donné cette preuve, au Sénat, toutes les chances eussent été en leur faveur. La majorité démocratique, nous le répétons, a agi avec trop de précipitation; elle a établi à son tour un précédent qui pourra dans l'avenir accabler de graves déni de justice. Quand la légitimité de l'élection d'un représentant ou d'un sénateur est contestée, au Chambre ou le Sénat devient pour ainsi dire un tribunal. Ces assemblées doivent alors oublier qu'elles comptent dans leur sein des adversaires politiques et attendre, pour rendre leur verdict, qu'elles aient tous les renseignemens nécessaires.

La législature accomplira, selon toute probabilité, un autre coup d'Etat. Il a été présenté à la Chambre une résolution pour réduire M. Huffy, shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu de l'article 97 de la Constitution ainsi conçu :

" Tous les officiers civils, sauf le gouverneur, les juges de la Cour Suprême et les juges des cours inférieures, peuvent être destitués à la requête d'une majorité des deux membres des deux chambres, à l'exception toutefois de ces officiers dont le mode particulier de destitution est indiqué par la Constitution."

Cet article existe dans la Constitution de plusieurs autres Etats: il a pour but de prévenir les lenteurs de l'*impeachment* dans les cas d'urgence et de permettre au pouvoir législatif d'agir sommairement quand les circonstances et le bien public l'exigent. Aucun grief n'a été formulé contre M. Huffy et nul ne s'est encore plaint de sa conduite comme fonctionnaire; la législature veut, nous assure-t-on, le destituer parce qu'en comprenant dans le vote donné aux dernières élections les bulletins dispersés aux vents dans deux polls, mais qui avaient été préalablement comptés, la majorité des suffrages appartiendrait à M. Bell.

La question est de savoir si la destitution de M. Huffy ne violerait pas l'esprit sinon la lettre de la Constitution. Les démocrates répondent que non, tandis que les Américains prétendent que du moment ou un officier public est entré en fonctions après avoir rempli les formalités exigées par la loi, la législature pour le destituer doit établir qu'il est inhabile à exercer ses fonctions ou que son administration est nuisible à l'intérêt public. Or, dans le cas de M. Huffy, les reproches ne s'adressent pas au fonctionnaire mais à l'origine de son mandat, question qui relève de l'autorité judiciaire.

Nous ne savons trop comment se dénouera cette affaire, mais nous prévoyons que les tribunaux auront de nouveau à intervenir : le successeur de M. Huffy, soit qu'il ordonne une nouvelle élection. Le nouveau shérif se présentera dans les bureaux de M. Huffy pour se faire reconnaître en sa qualité officielle et demander la remise des livres. M. Huffy refusera, d'après l'avis de ses avocats, et la personne qui aura été désignée pour lui succéder procédera par la voie judiciaire. Elle sollicitera un ordre sommaire et l'affaire sera ainsi portée devant la Cour Suprême qui sera appelée à interpréter l'article 97 de la Constitution.

On voit que la question du shérif est destinée à traverser de nouvelles phases : jamais plus à été aussi vivement disputée, et si M. Huffy la conserve elle sera en pour lui au moins autant d'épines que de roses. Il est sorti triomphant des premières épreuves, mais il n'était qu'au commencement de la lutte. L'intervention de la législature est le plus grave péril auquel il ait été jusqu'ici exposé : le conjurera-t-il comme les autres? Son sort est entre les mains de la Cour Suprême.

Il est à désirer que la législature fasse moins de politique et s'occupe un peu plus de ses travaux. Nous voyons que M. St-Paul a prêché hier matin au sénat un bill pour donner la place de shérif dans la paroisse d'Orléans. Quant à la résolution relative à la destitution de M. Huffy, elle a été me hier à la Chambre et sera discutée aujourd'hui.

LA POUSSIERE ET L'ARROSEMENT.—Dans les rues occupées par le commerce de détail les propriétaires de magasins avaient jusqu'ici l'habitude de faire arroser le pavé pour abattre la poussière et éviter le malheur des étoffes et de quelques autres articles. Nous apprenons avec étonnement que le commissaire des rues vient d'interdire cet arrosement sous prétexte que l'eau en filtrant à travers les pavés les dégoint et nuit à leur solidité.

Mais alors il faudrait interdire aussi la pluie qui malheureusement échappe à la juridiction de tous les commissaires. La petite quantité d'eau que les propriétaires de magasins font répandre sur la poussière de la chaussée pour la délayer et l'empêcher de s'élever en tourbillons dans les airs et de tout souiller, fait-elle plus de tort au pavage que les averses qui inondent si souvent nos rues en hiver et en été? Partout ailleurs l'arrosement des rues se fait librement, et dans plusieurs villes c'est même la municipalité qui se charge de ce soin. Pourquoi le supprimer ici?

Qu'on nous fasse connaître le motif de la bizarre interdiction dont se plaint avec raison le commerce de détail. Nous espérons que le Conseil de ville ordonnera au commissaire des rues de respecter les coutumes établies et de ne plus s'opposer à l'arrosement. Pourquoi tant de sympathie pour la poussière!

UN NAUFRAGE DANS LE PORT.—Les journaux de New-York publient les détails de la perte du brick *W. H. Stafford*. Ce navire, venant des Attakapas avec un chargement de mélasse, était arrivé à New-York et avait jeté l'ancre dans la rivière de l'Est, entre Fulton Ferry et Peck Slip. On fit observer au capitaine qu'il y avait danger à rester au milieu de la rivière à cause des glaçons que cotoie-ci charriait et qu'il devrait entrer au dock. Il refusa. Vers deux heures du matin, les glaçons coupèrent le cable du brick et le navire fut entraîné jusqu'à Wallabout. Là on mouilla une nouvelle ancre; mais vers 8 heures du matin, les glaçons qui s'étaient retirés dans le gaillard d'avant montèrent sur le pont en disant que l'eau entrait par la proue. Les glaçons avaient en effet causé une voie d'eau au-dessous de l'éperon. La capitaine donna l'ordre de mettre un canot à l'eau et il y plaça sa femme et ses enfans, mais les cordages durcis par le froid et la gelée ne cédèrent point aux efforts des matelots et le canot fut entraîné dans l'abîme avec le brick, qui coula au bout de cinq minutes. Deux matelots ayant eu le temps de se réfugier dans les haubans ont été sauvés.

BANQUE DE L'UNION.—La direction de la Banque de l'Union de la Louisiane, dans une assemblée tenue le 13 de ce mois, a résolu d'augmenter le capital de cette institution de cinq cent mille piastres au plus. Il a été bu vert dans ce but des livres où les actionnaires pourront s'inscrire. Une autre liste a été ouverte pour le public. Les nouvelles actions auront droit au dividende du premier janvier prochain.

BANQUE DES CITOYENS.—Nous publions depuis quelques jours la liste des actionnaires de la Banque des Citoyens. Les noms sont fait d'honneur chez et nous félicitons surtout les directeurs d'avoir placé à la tête de la banque le président M. Jacob D. Hyams dont on connaît la zèle et la haute capacité financière.

Bateau à vapeur en flammes.—Cette belle est composée d'approximativement, entre dans de certaines proportions déposées de la rivière Ouachita à la pointe de la petite ville, une annonce insérée plus loin, les réunions, la générosité et les sentimens nouveaux.

Télégraphe Télégraphique.

CHAMBRES A L'ABEILLE.

Baton-Rouge, 14 février.

Sénat.—La séance a été ouverte à 9 heures.

Chambre.—Le message du gouverneur sur la destitution de Hisby sera lu en considération demain.

Sénat.—Le Sénat a adopté le message de Kenny comme étant et demandant à la Chambre de nommer un comité pour s'entendre avec un comité du Sénat à ce sujet.

Chambre.—Le message de Kenny comme étant et demandant à la Chambre de nommer un comité pour s'entendre avec un comité du Sénat à ce sujet.

Louisville, 14 fév.—L'Ohio est ouvert jusqu'à Smithland, et monte : rien de nouveau à 10 lieues Wheeling.

Louisville, 14 fév.—Le froid est moins rigoureux, bâtiments l'Ohio sont dans le même état.

Nouvelle-York.

New-York, 14 février.—Les farines sont en hausse de 37 cts et celle de Ohio 50 cts. Whiskey, 29 ½ cts.

Cincinnati, 14 fév.—Farine, 36 75; graines, de 9 ¼ à 9 ½; whiskey, 28 cts.

Washington.—Réception d'un imprimeur.

Washington, 13 février.—La Chambre a été aujourd'hui WENDELL pour son imprimeur.

Washington, 13 février.—Le speaker a nommé les comités suivants:

Voies et moyens.—MM Campbell, de l'Ohio; Howard, de Cobb (Georgie); Davis, du Maryland; Sage, Phillips Campbell, de la Pennsylvanie, et Tweed, —indiana nouveau.

Relations étrangères.—Pennington, Bailey, Bingham, Ingraham et Florence.

Sur les territoires.— Gentry, Giddings, Purriance, Richardson, Houston, Granger, Sullivanfor, Merrill et Perry.

Sur les élections.— Washburn, Stephens, Wasten, Spinner, Oliver, Colfax, Smith, de l'Indiana.

Grand incendie.

Les facteurs de coton de Brighton, à Bristol, Rhode-Island, ont été incendiés. On porte la perte à plus de $ 500 000.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 14 fév.—Le steamboat Shamrock a passé ici en allant à 10 heures, se rendant à la Nouvelle-Orléans.

ARRIVÉE DE L'EMPIRE CITY.

Le steamer *Empire City* est enfin dans notre port ce matin vers une heure, venant de New-York, qu'il a quitté samedi, et arrivé devant le Môro le 8 à 1 heure du matin, et est resté jusqu'au 11 pour attendre le *Philadelphie*, d'Aspinwal: il a pris ses passagers et ses malles, et a remis en mer ce jour-là à 10 heures du matin. La corvette des Etats-Unis *Saratoga* était entrée à la Havane deux jours avant, et devait repartir pour Pensacola. Mardi il a rencontré un steamer qu'il suppose être le Cahawba.

Nous donnons en anglais les noms des passagers.

PASSENGERS.—Per steamer *Panama*, parti de San Francisco le 12 janvier, est arrivé à Panama le 5 février. Il n'y avait rien d'important.

Le receveur de la maison de banque Adams & Co. a tenté de s'évader, mais a été ramené en prison, par le shérif.

Attaque des Américains sur les îles Fegees, et destruction de cinq villes.

Des nouvelles importantes des îles Fegees ont été reçues à Panama par la corvette des E. U. *John Adams*.

Cette corvette s'étant rendue à ces îles pour demander réparation des meurtres commis par les insulaires sur des citoyens américains, et des indemnités pour avoir pillé plusieurs navires de pêches américains, et ces sauvages s'étant refusé d'acquiescer aux demandes du commandant Boutwell, celui-ci fait un débarquement avec 300 hommes et engagements ces cannibales de la Polynésie, et brûlé cinq de leurs plus grandes villes.

Un traité de commerce a été conclu entre le commandant américain Boutwell et le roi des îles Fegees.

HAVANE.—Nous n'avons pu obtenir qu'un seul journal de la Havane, du 10 courant. Il ne contient rien d'important.

La goélette Elizabeth Segar, de notre port, est entrée ce matin à 9 heures, le navire Olsen est parti le même jour, sur lest, pour la Nlle-Orléans. Le brick John S. Gittings devait mettre à la voile le 14.

MEXIQUE.—On a reçu à la Havane des nouvelles de Mexico jusqu'au 28 janvier, et de Vera-Cruz du 3 février. Les troubles continuaient dans ce malheureux pays. Les révoltés se maintenaient à Puebla, le général Guitian s'était emparé de toutes les troupes envoyées contre Puebla par le gouvernement.

Le Siècle en décrivait les troupes envoyées contre Puebla par le gouvernement.

Le plan des *pronuncés* qui sont guidés par Haro y Tamariz est le rétablissement des lois organiques de 1843.

Le Siècle, le 28 de ce mois, le *Espéc*, vingt-un jours de traversée. On a les plus grandes craintes à l'endroit de ce steamer et les compagnies d'assurances refusent d'émettre de nouvelles polices. Un brick a vapeur a été envoyé à la recherche du *Pacific*; on a encore l'espoir qu'il aura brisé les patates de ses roues contre quelque glaçon ou qu'il aura perdu son gouvernail et qu'il ne fait que dériver.

Chicago, 4 février.—A neuf heures ce matin le thermomètre marquait 36 degrés au-dessous de zéro : cependant tous les chemins de fer qui aboutissent à la ville sont dégagés de la neige.

Rochester, 4 février.—Le chemin de fer de la ligne "Rochester et Niagara Falls" est enseveli sous la neige. Trois trains sont bors des rails à quelques milles de la ville.

MIEL-NARCOTIQUE.

Personne ne se serait imaginé et personne ne croira que le miel peut être, dans certaines conditions, un poison assez dangereux et un narcotique dont la violence est aussi puissante que l'opium et le haschisch. Cependant c'est vient de nous être révélé de la manière la plus évidente.

Un officier anglais, appartenant au corps d'armée d'Omer-Pacha, blessé au passage de l'Ingour et obligé de rentrer dans sa patrie, s'imagina d'emporter une demi-douzaine de pains de miel qui lui avaient été offerts par les plus renommées du pays où il avait combattu.

Logé chez un Abkhase qui avait autour de sa maison une quantité considérable de ruches, il s'imagina que dans ces contrées si bien dotées par la nature, le miel devait y être pour le moins aussi bon, aussi abondant que le miel du Mont Hymette, ou à celui de Narbonne. En quittant son hôte, il le pria de lui céder un grand vase de ce nectar parfumé qu'il emballa soigneusement et qu'il rapporta avec lui à Falmouth, sa ville natale. Il y a quelque jours, toute la famille de ce jeune homme se trouvait réunie pour fêter son retour, et au dessert il fit apporter le miel, qu'il présenta comme une merveille. Chacun en prit plus ou moins, et on le trouva délicieux, quoique d'un goût tout à fait étranger au miel en vente dans le commerce.

Au bout d'un quart d'heure environ, une jeune fille fut prise de violentes nausées; puis successivement et d'autres personnes éprouvèrent une espèce d'assoupissement qui chez les uns fut assez profond et chez les autres assez léger. Tous ceux qui avaient dîné furent malades. Les domestiques appelés presque simultanément pour donner leurs soins ne surent que penser de cette étrange indisposition. On crut à un empoisonnement, et on appela en toute hâte le médecin. Quand il arriva, quatre des convives étaient sous l'influence d'une hilarité intempestive qui remplaçait une exaltation voisine du délire, et une et l'apparition de chimères égrillades et brillantes chez les autres. Tous, étendus sur un canapé ou sur les tapis, avaient les traits altérés et la vue vitreuse; en un mot, ils étaient dans un état d'ébriété très caractérisé. Ces malheureux paraissaient plus ou moins sous l'influence d'une action grave déterminée par l'intoxication de quelques matières étranges.

Le docteur commença par donner ses soins à tous ses malades en nombre de onze, puis se fit apporter successivement tous les restes, les examina l'un attentivement et n'y trouva rien qui fût de nature à baser le moindre soupçon d'empoisonnement. Le dessert fut aussi passé en revue. Le pot de miel fut secondé sous ses yeux, et comme il en était très friand, il en avala une pleine cuillerée à café. Ne voyant pas qu'il fut nécessaire dans l'état où il les voyait, il fit mander aux chimistes et indiquait aux domestiques les soins à donner à tel ou tel d'entre eux qui lui paraissait en avoir le plus besoin. Mais voilà que tout à coup le docteur est à son tour pris d'un singulier désir qui acheva d'effrayer les domestiques. Il se précipita vers les symptômes de l'empoisonnement et, chacun, se reprenant ses sens, reprenant tout ce qu'il avait éprouvé.

Quant au docteur, homme de sens et de réflexion, qui venait d'être victime de même accident, il ne rappela que, dans un premier effort qu'il avait tenté, il avait failli être englouti par la fortune; il se rappela que, dans un premier, il était avec toute la famille Bonaparte, et le 7 décembre 1814, il était avec toute son armée au Havre. Tout à coup il ressentit une grande envie de dormir, et il s'endormit. Il se réveilla le lendemain, et il apprit qu'il avait été empoisonné par le miel. Il ne voulut pas croire à un empoisonnement, et il ne voulut pas croire à un empoisonnement, et il ne voulut pas croire à un empoisonnement, et